

Section **Cfdt** Eure habitat

Non à la censure ! Résistance !

La **Cfdt** vient d'avoir confirmation lors du dernier Comité d'Entreprise de l'**interdiction** à compter du 01/10/16 **d'utiliser la messagerie professionnelle** de l'entreprise, dans l'exercice de leurs mandats pour toutes les institutions représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT et DS) et leurs représentants. **Cela fait plus de 10 ans que cette pratique existe !!!**

A l'heure de la fibre optique dans l'Eure, Eure habitat revient à l'époque des signaux de fumée...

Conséquences à partir du 01/10/16 :

- **Plus d'information syndicale donnée aux salariés par mail excepté la propagande de la Direction Générale,**
- **Plus d'activités sociales nécessitant des échanges par mail avec les salariés (voyages, sorties, mobil homes...)...**

Pourquoi ?

Notre collectivité de rattachement - le Conseil Départemental - via le Conseil d'Administration de Eure habitat vient de voter **la mise en plan d'un PSE à Eure habitat** (plan de sauvegarde de l'emploi, nouveau nom pour le plan social) et **cautionne depuis un an une Direction Générale incompétente.**

Il faut donc faire taire toute voix discordante pour cacher la vérité sur les pratiques actuelles.

« **La liberté d'expression est considérée comme l'un des fondements de la société démocratique par la Cour européenne des droits de l'homme et, par là même, comme l'un des fondements de sa jurisprudence. En garantissant la clarté du débat démocratique, la liberté de l'expression sous toutes ses formes contribue au respect du principe de prééminence du droit** ».

Manifestement, il y a des personnes gênées par la communication : Qu'ont-elles à cacher ? Des magouilles ? Des pistons ? Du copinage ?

L'autoritarisme ! C'est tellement facile et pourtant si affligeant !

**JE SUIS
SYNDICALISTE**

**JE SUIS
CHARLIE**